

Compte rendu du CSAL du 7 octobre 2026

Étaient présents :

Pour l'administration :

Dominique Gontard, présidente ;
Tossim Assih ;
Céline Cartier ;
Samuel Chaumont ;
Stéphanie Daniel ;
Céline Gallet ;
Alexandre Kavaj ;

Ahmed Saidani ;
Aurélie Ferreira, secrétaire administratif ;
Sandrine Alix (visio) ;
Stéphanie Augé ;
Sylviane Ortiz ;
Isabelle Giraud-le-Pottier ;
Philippe Jouffret (visio) ;

Pour les représentants des personnels :

Guillaume Champion _ tit. CGT ;
Cyril Faure _ tit. CGT ;
Frédérique Fournioux _ tit. CGT ;
Dominique Bazin _ tit. Solidaires ;
Cécile Peyrin _ tit. Solidaires (visio) ;

Marc Daval _ tit. Solidaires ;
Eric Delettre _ tit. CFDT-CFTC ;
François Ducaté _ tit. CFDT-CFTC ;
Loïc Lanoullier _ suppl. Solidaires.
Arnaud Pierre _ exp. Solidaires .

Ce CSAL s'est déroulé en bi-modal dans les locaux de la rue du Centre à Noisy-le-Grand.

* * *

Eric Delettre, CFDT/CFTC Finances Publiques est désigné secrétaire adjoint de ce CSAL.

Lecture des déclarations liminaires CGT, Solidaires et CFDT.

Échanges entre la direction et les organisations syndicales suite à la lecture des déclarations liminaires

□ **Cyberattaque de la DGFIP et parcours de formation.**

Pour la présidente, il est important que l'on rappelle les bons usages de cybersécurité, d'où la nécessité de pérenniser un parcours de formation pour l'agent.

Cependant la DGFIP assume ses responsabilités et ses propres défaillances en matière de sécurité informatique.

Ce parcours de formation est en cours d'évolution avec la mise en place « d'un passeport » de formation.

❑ Situation de l'établissement de Noisiel

- **Remplacement de Mme Cartier** : La fiche de poste a été publiée. Le volume important de candidatures reçues témoigne de la forte attractivité de l'ENFiP
- **Question parlementaire** : elle a fait l'objet d'une réponse non publiée à ce jour. Mme Gontard a réaffirmé qu'aucun dysfonctionnement majeur n'était à déplorer sur le site de Noisiel.

❑ Organisation des oraux blancs d'IP dans les CIF et ACIF

Le déploiement de ces sessions dans les CIF (Centres Interrégionaux de Formation) et ACIF ne devrait soulever aucune difficulté logistique. Les jurys se mobilisent déjà massivement sur la base du volontariat pour se rendre à Paris ; une dynamique similaire est donc attendue en région.

❑ Validation du parcours métiers de la sphère SJCF

Le caractère validant de ce parcours a été décidé par SJCF et la communication a été faite auprès de tous les acteurs visés par [la note du 25/08/2026](#). Il faut que ce nouveau parcours se mette en place. Cependant ces quiz ne s'apparentent pas un second concours ou de nouvelles évaluations des compétences.

❑ Dé-densification des emplois du temps

la Direction de l'Offre de Formation (DOF) a fait des comparatifs entre les référentiels 2025 et 2026. Il y a bien sur le socle une diminution des contenus, mais cela ne se traduit pas au niveau des emplois du temps. Pour la direction, la dé-densification ne veut pas dire moins d'heures de cours.

La CGT Finances Publiques rappelle que les stagiaires ont besoin de temps pour assimiler les connaissances.

❑ Les bases écoles sont réservées aux bureaux métiers, pas pour l'ENFiP.

La CGT Finances Publiques regrette cette position, les maquettes dynamiques ne donnent pas du tout satisfaction pour réaliser des gestes métiers. On enlève tout le sel de notre formation sur l'aspect pratique, métier.

❑ Black Board sera abandonné en février 2027 et remplacé par le webinaire de l'État.

Ordre du jour CSAL du 17 juin 2026

1. Présentation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2026.....	3
2. Bilan du télétravail.....	3
3. Développement des usages de l'intelligence artificielle à l'ENFiP.....	3
4. Formation relative à la sécurité numérique.....	4
5. Incident MOODLE : point de situation.....	4
6. Les Estivales.....	4
7. Présentation du tableau de suivi des engagements CSAL.....	4
8. Fermeture des établissements de l'ENFiP 2027.....	5
9. Points divers.....	5
9.1 . Les projets / travaux immobiliers de l'ENFiP.....	5
9.1.1 . Clermont-Ferrand.....	5
9.1.2 . Lyon.....	5

9.1.3 . Nevers.....	6
9.1.4 . Toulouse.....	6
9.1.5 . Travaux de réaménagement de l'ACiF de Dijon.....	6
9.2 . Point sur l'application de la note des frais de déplacement en formation continue.....	6

1. Présentation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2026

Procès-verbal du 17 juin 2026 : adopté à l'unanimité

2. Bilan du télétravail

La présidente rappelle que le télétravail doit reposer avant tout sur le volontariat de l'agent et offre également une souplesse managériale très utile en période de crise.

La question de l'organisation du télétravail doit être réévaluée régulièrement tout au long de l'année afin de faire vivre l'équipe et de trouver collectivement un juste équilibre.

Comme dans toute la DGFIP, le nombre maximal de jours de télétravail autorisés à l'ENFiP est désormais abaissé de 3 à 2 jours par semaine.

La direction se félicite de l'absence totale de refus formel concernant les demandes de télétravail déposées par les agents.

La CGT Finances Publiques rappelle que le COVID a bien aidé la DGFIP à favoriser le télétravail qui a surtout été un outil pour la continuité des missions.

La CGT Finances Publiques note que s'il n'y a pas de refus explicites de demande de télétravail, la problématique concernant la gestion des jours de télétravail flottants existe à l'ENFiP.

Le supérieur hiérarchique valide effectivement le principe du jour de télétravail flottant mais dans les faits ne l'accorde jamais, en évoquant des contraintes de services.

Cela crée un décalage entre l'accord initial et la réalité des agents qui ne se retrouvent qu'avec 1 jour de télétravail.

3. Développement des usages de l'intelligence artificielle à l'ENFiP

La CGT Finances Publiques,

- estime que le parcours « acculturation numérique » n'est pas au rendez-vous et qu'il n'est pas adapté au public ciblé ;
- demande comment allons-nous devoir gérer les évaluations de compétences sachant que le recours à l'IA sera interdit ?
- s'inquiète des répercussions à long terme de l'IA dans la sphère de la formation professionnelle au sein de l'ENFiP, qui connaît déjà le 4+1, qui va devoir faire face à une baisse inéluctable du nombre de stagiaires au cours des prochaines années et qui fait l'objet d'un contrôle de la Cour des comptes.

La CGT Finances Publiques rappelle que suite au contrôle de la Cour des comptes en 2015, les travaux concernant la scolarité rénovée avaient été rapidement mis en place.

Réponse de la direction :

La direction affirme que l'ENFiP ne doit pas rester en marge des innovations technologiques. L'IA est partout et il est important que la formation s'approprie ce nouvel outil.

Elle tient à rassurer en précisant que l'intelligence artificielle n'a aucunement vocation à se substituer aux formateurs.

Concernant les évaluations de compétences, les stagiaires n'auront pas le droit de recourir à l'IA lors des évaluations des compétences.

La direction indique qu'il sera possible de bloquer l'assistant IA de la DGFIP mais pas ceux disponibles via internet.

Le formateur devra donc être vigilant lors de la surveillance.

La CGT Finances Publiques qualifie cette interdiction d'hypocrisie dans la mesure où les stagiaires conserveront un accès ouvert à internet. Nous avons affaire à des adultes et la surveillance des formateurs ne doit pas se traduire par un flicage. Il ne faut pas être un génie de l'informatique pour avoir la possibilité de masquer réellement son activité sur son PC.

La direction indique qu'une charte d'usage de l'IA au sein de l'ENFiP va être élaborée.

4. Formation relative à la sécurité numérique

La direction de l'ENFiP réaffirme la nécessité de rappeler régulièrement les consignes de bon usage informatique et de cybersécurité à l'ensemble des agents et des stagiaires.

La CGT Finances Publiques demande quelle est la procédure de connexion au réseau lors des déplacements professionnels, étant donné que le partage de connexion depuis un téléphone privé est proscrit par SI ?

La réponse a déjà été posée aux services concernés, mais pas de réponse à ce jour.

Faute de solution, en attendant, doit-on continuer de ne pas respecter les règles recommandées par SI ?

La CGT Finances Publiques demande si le PIGP sera rouvert ? **La réponse est non.**

5. Incident MOODLE : point de situation

Suite aux dysfonctionnements majeurs constatés lors des évaluations de compétences des inspecteurs en 2025, la direction a procédé au changement de son prestataire technique

Une montée de version a eu lieu en août qui a permis de stabiliser la plateforme mais n'a pas permis de régler le bug principal concernant le doublement des questions qui sont créées dans la banque de question.

Le nouveau prestataire, E-learning Touch', recommande de continuer la gestion avec deux plateformes : une pour les cours, l'autre pour les EC.

La CGT Finances Publiques rappelle qu'il y a un usage asymétrique de cette plateforme par les formateurs.

Tous les formateurs utilisent la plateforme en mode consultation, en revanche, très peu d'entre eux l'utilisent régulièrement pour concevoir des quiz ou des évaluations de compétences.

Il peut y avoir une perte de maîtrise technique sur certains points.

La direction répond :

- qu'il va y avoir des formations sur tous les établissements ainsi qu'une présentation de la nouvelle version ;
- qu'il y a eu un renforcement de la cellule TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) avec des représentants dans chaque établissement .

La CGT Finances Publiques demande quel est l'intérêt d'un prestataire extérieur si on dispose des ressources en interne.

La direction répond que l'internalisation des compétences est une question qu'elle s'est posée. Toutefois, les exigences liées à la sécurité informatique sont trop importantes et cela doit passer par des professionnels et non pas du « bidouillage ».

6. Les Estivales

Les estivales sont supprimées et c'est tant mieux.

7. Présentation du tableau de suivi des engagements CSAL

RAS

8. Fermeture des établissements de l'ENFiP 2027

Fermeture du mercredi 24 décembre 2027 au soir au vendredi 31 décembre 2027 inclus, soit une réouverture le lundi 3 janvier 2028 et donc un total de 5 jours de congés à poser.

Cette fermeture concerne l'ensemble des services de l'ENFiP sauf la direction de l'École à Noisy-le-Grand qui restera ouverte sur cette période.

La CGT Finances Publiques est contre ce principe de fermeture imposée. Demander de poser un nombre de jours sur les périodes de suspension de cours relève du bon sens. Cependant, imposer les jours à poser est contraire à l'intérêt des agents et est incitatif à travailler sur ses congés, notamment quand la période obligatoire se trouve la semaine précédant la reprise des cours. Par ailleurs, les administratifs peuvent aussi avoir besoin de travailler sur la période de fermeture (modifications de plannings imprévues, problèmes RH ...)

Ainsi, **La CGT Finances Publiques** réitère sa demande de dissocier la fermeture physique des établissements et des jours obligatoires à poser, afin que l'agent puisse avoir le choix.

La direction maintient sa position

9. Points divers

9.1 . Les projets / travaux immobiliers de l'ENFiP

9.1.1 . Clermont-Ferrand

- **Escalier de secours, aménagement des salles de cours en sous sol et portiques d'accès**
Le permis de construire n'a pas encore été déposé.
- **Climatisation et GTC (Gestion Technique Centralisée)** : La recherche d'un MOE a été lancée mais personne n'a encore répondu. La direction a demandé à la MOE en charge de l'escalier, de prendre en charge ces travaux. Ces derniers donneront leur réponse fin octobre 2026.
- **Accessibilité de l'estrade de la Paul Frémont** :
3 options sont à l'étude pour rendre accessible l'estrade aux personnes à mobilité réduite :
 - élévateur amovible ;
 - élévateur fixe ;
 - escalier mécanique élévateur : coût d'entretien élevé.

La solution de l'élévateur fixe a été retenue, toutefois, elle devra être soumise à l'avis de la personne concernée

La CGT a fait de l'accessibilité son cheval de bataille au cours de ce mandat. Nous nous félicitons enfin de voir que celui-ci progresse.

La CGT Finances Publiques demande où en est le projet de rénovation des salles qui sont situées au – 1 notamment la salle de convivialité ?

La direction répond que le projet n'est pas abandonné mais que les crédits manquent pour l'instant. Elle précise que les CVT des agents font partie pleinement de leurs préoccupations.

9.1.2 . Lyon

L'installation des portiques de sécurité est en cours.

9.1.3 . Nevers

La climatisation de l'établissement a été validée et SPIB 2C qui suivra la réalisation des travaux de climatisation.

9.1.4 . Toulouse

La direction a fait des demandes concernant le remplacement des stores, de nouvelles climatisations et l'installation de brise-soleil.

9.1.5 . Travaux de réaménagement de l'ACiF de Dijon

La direction n'a pas eu de retour de la DRFIP de Bourgogne Franche Comté qu'elle va relancer.

9.2 . Point sur l'application de la note des frais de déplacement en formation continue

Cet été, la directrice de l'ENFiP et la cheffe de service de SPIB ont signé une communication adressée à l'ensemble des directions pour rappeler que les frais de déplacement pour la formation continue sont hors dispositif d'optimisation des dépenses et des achats (DODA).

En fin de séance, la direction a rappelé que depuis le 1^{er} octobre 2026, les directions locales peuvent instruire et décider des sanctions du 1^{er} groupe.

* * *

La réunion s'est achevée à 16h35